

Les bons réflexes dans toutes les situations

Document
à conserver !

Risques majeurs :

Adoptez
les bons
Réflexes



Préparez votre kit sécurité

- Radio à piles
- Lampes de poche (avec piles de rechange)
- Réserve d'eau potable et de nourriture
- Papiers personnels
- Médicaments urgents
- Vêtements de rechange
- Couvertures
- Matériel de confinement (gros adhésif, serpillère, etc.)



Informez-vous en écoutant la radio

et respectez les consignes données par les autorités

Alouette 89.8 MHz
France Bleu Loire Océan 93.2 MHz
RCF 104.5 MHz



Ne téléphonez qu'en cas de danger vital

Libérez les lignes pour les secours



N'encombrez pas les voies d'accès ou de secours



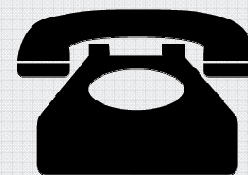
Evacuez
ou confinez-vous
selon la nature du sinistre



Laissez vos enfants à l'école en cas de risque imminent
Ils sont en sécurité et pris en charge.

Numéros utiles

Mairie : 02 51 41 83 09
<http://www.chauche.fr>
Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 17
Samu : 15
Météo France : 05 67 22 95 00
<http://france.meteofrance.com>
Préfecture : 02 51 36 70 85



LE MOT DU MAIRE

La sécurité des habitants est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale. Ainsi, et conformément à la réglementation, ce document vous informe des risques présents dans votre commune et des consignes de sécurité à suivre si cela devait se produire. La commune a également travaillé à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde dont les moyens d'alerte de la population et les lieux stratégiques en cas d'événement majeur, vous sont présentés. **Lisez attentivement ce document et conservez-le.**



Moyens d'alerte à la population

En cas d'événement majeur (vent fort, orage, neige-verglas, canicule, grand froid, accident de transport de matières dangereuses, feu de forêt) la commune alertera la population et diffusera les consignes de sécurité avec les moyens d'alerte suivants:



Un véhicule équipé d'un **mégaphone** circulera dans le bourg de la commune et dans les villages de La Brossette, Le Puytireau, La Bagatelle et Bellevue ou à proximité de la zone à risque.



Des **référents de quartiers** ont été nommés pour faire du porte à porte dans les villages et auprès des personnes fragiles et/ou des habitations concernées par un risque spécifique.



Les populations concernées par un risque spécifique (habitations inondables, à proximité d'un feu de forêt) seront alertées par **téléphone**.



Un message d'alerte sera publié sur les **panneaux d'information** et sur le **site internet** de la commune.



Vent violent Orage

Météo-France couvre les phénomènes météorologiques par une carte de vigilance.

En cas d'alerte orange, des phénomènes dangereux sont prévus.

En cas d'alerte rouge, une vigilance absolue s'impose, des phénomènes dangereux d'une **intensité exceptionnelle** sont prévus.

AVANT

- ➔ Limitez vos déplacements, si vous devez vraiment vous déplacer, soyez prudent et empruntez les grands axes de circulation
- ➔ Mettez à l'abri ou fixez les objets susceptibles d'être emportés (matériaux, meubles de jardin)
- ➔ Rentrez les animaux
- ➔ Abritez-vous hors des zones boisées et du littoral

PENDANT

- ➔ Limitez votre vitesse sur route et autoroute
- ➔ Débranchez les appareils électriques
- ➔ En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers
- ➔ N'intervenez pas sur les toitures
- ➔ Ne bravez ni les intempéries ni l'océan qui peuvent vous emporter

APRÈS

- ➔ Ne touchez pas aux câbles électriques
- ➔ Ne prenez pas de risque inconsidéré (réparation de toiture,...)

EN CAS D'ALERTE ROUGE :

- ➔ Restez chez vous ou le cas échéant, gagnez un abri en dur et n'en sortez pas



Feu de forêt

Forêt de Grasla :

111 hectares de feuillus et résineux
Ferme de l'Oiselière à proximité (ERP de 3ème catégorie, Accueil groupes de jeunes et location de chalets)

Parc du Bois de la Brosse : 58 hectares de feuillus et résineux
(Parc résidentiel de loisirs avec 9 chalets)
A proximité une habitation au lieu dit Le Relais

AVANT

- ➔ Ayez une attitude responsable : n'allumez jamais un feu en forêt / ne fumez pas / ne laissez pas s'accumuler ce qui pourrait favoriser un incendie
- ➔ Repérez les chemins d'évacuation, les abris
- ➔ Prévoyez les moyens de lutte (points d'eau, matériels)
- ➔ Débroussailliez les abords de votre habitation

PENDANT

DÉPART DE FEU :

- ➔ Donnez l'alerte aux services de secours (18 ou 112)
- ➔ Attaquez les flammes à leur base en utilisant de l'eau ou à défaut, piétinez le feu, battez-le avec une branche ou étouffez-le avec un vêtement
- ➔ Si vous essayez d'éteindre le feu, protégez-vous

LE FEU APPROCHE :

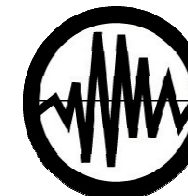
- ➔ Eloignez-vous dans la direction opposée, dos au vent, recherchez un écran (rocher, mur...)
- ➔ Si vous êtes surpris par le front de feu, respirez à travers un linge humide

UNE MAISON BIEN PROTÉGÉE EST LE MEILLEUR ABRI :

- ➔ Fermez et arrosez volets, portes et fenêtres
- ➔ Occultez les aérations avec des linges humides
- ➔ Rentrez les tuyaux d'arrosage pour les protéger et pouvoir les réutiliser après
- ➔ Préparez-vous à une évacuation éventuelle sur ordre des autorités

APRÈS

- ➔ Eteignez les foyers résiduels



Séisme

Tout le département est classé en zone dite d'aléa modéré de niveau 3 sur une échelle de 5.

Pour en savoir plus consultez les sites :
www.risquesmajeurs.fr
www.franceseisme.fr

AVANT

- ➔ Repérez les points de coupure du gaz, eau, électricité

PENDANT

Dans tous les cas, protégez-vous la tête avec les bras, n'allumez pas de flamme

A L'INTERIEUR :

- ➔ Mettez-vous près d'un mur, une colonne portante ou sous des meubles solides
- ➔ Eloignez-vous des fenêtres

A L'EXTERIEUR :

- ➔ Ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, toitures, arbres...)

EN VOITURE :

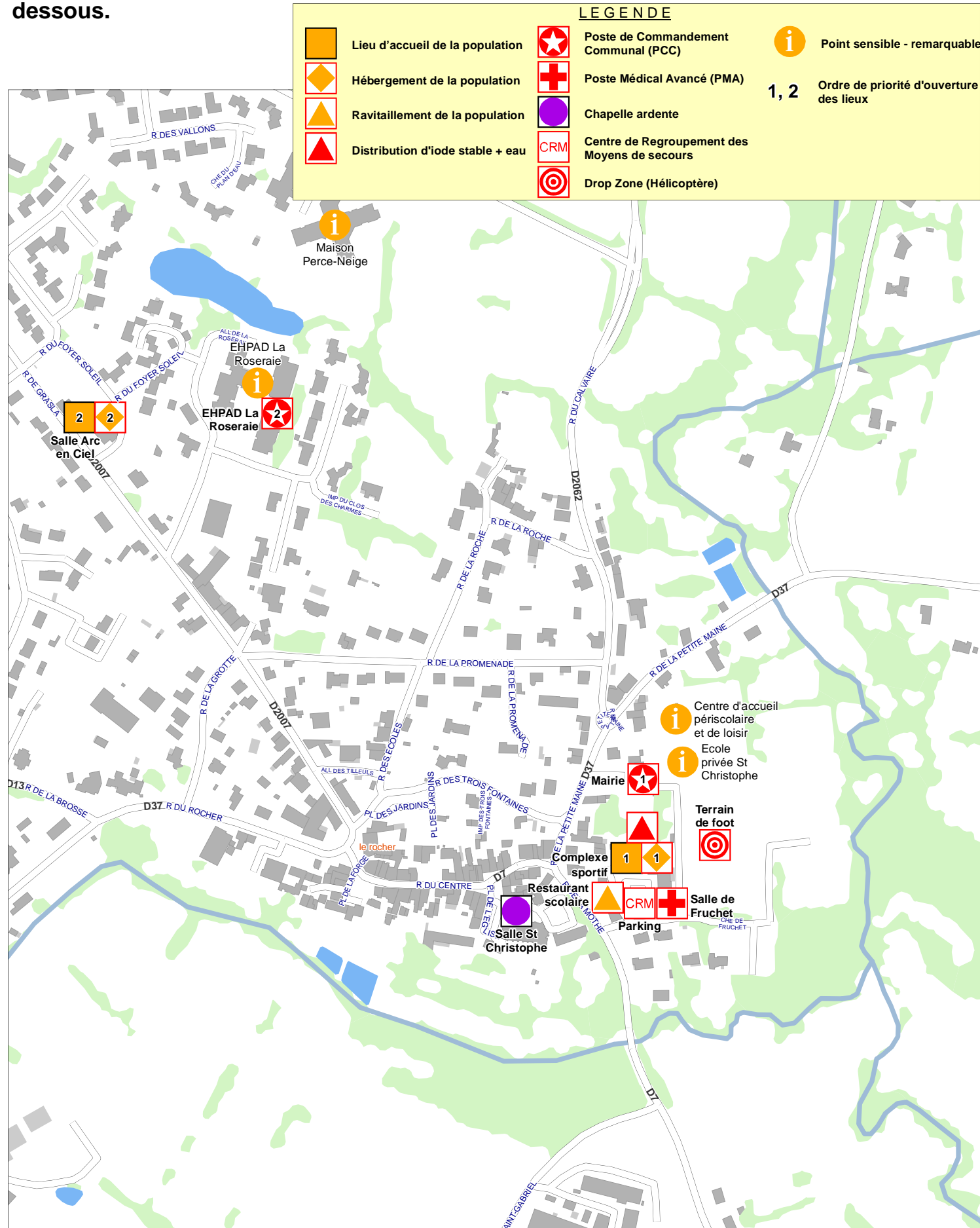
- ➔ Arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses

APRÈS

- ➔ Après la 1^{ère} secousse, méfiez-vous des répliques
- ➔ Ne prenez pas les ascenseurs
- ➔ Coupez l'eau, l'électricité, le gaz
- ➔ En cas de fuite de gaz ouvrez les fenêtres et les portes, sauvez-vous et prévenez les autorités
- ➔ Eloignez-vous des zones côtières, même longtemps après le séisme, risque de raz-de-marée
- ➔ Si vous êtes bloqué sous des décombres, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, canalisation,...)

Carte des lieux stratégiques en cas de risques majeurs

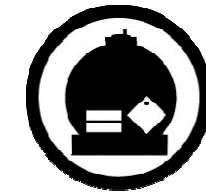
Lors de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, la Mairie a identifié des lieux stratégiques qui seraient déployés pour assurer l'accueil, l'hébergement et le ravitaillement de la population. Ces derniers sont localisés dans le bourg de la commune sur la carte ci-dessous.



Mouvement de terrain

Les mouvements de terrain sont des déplacements du sol ou du sous-sol:

- ➔ glissements de terrain le long d'une pente,
- ➔ effondrements de cavités souterraines,
- ➔ écroulements et chutes de blocs,
- ➔ coulées boueuses et torrentielles,
- ➔ retrait-gonflement des argiles.



Transport de matières dangereuses

Chauché est concernée par le risque de transport de matières dangereuses **par voie routière et canalisation de gaz.**

Trois types de dangers existent suite à un accident de transport de matières dangereuses : explosion, incendie, pollution de l'air, de l'eau et/ou du sol.

AVANT

- ➔ Signalez à la mairie :
 - l'apparition de fissures dans le sol
 - les modifications du bâti (fissures, portes et fenêtres ne fonctionnant plus, mur de soutènement présentant un « ventre », écoulement anormal de l'eau au robinet, craquements, ...)
 - l'apparition d'un affaissement du sol
 - la présence de tout bloc désolidarisé ou en surplomb d'un escarpement

PENDANT

- A l'extérieur :**
 - ➔ Fuyez latéralement
 - ➔ Eloignez-vous de la zone dangereuse en gagnant les hauteurs les plus proches ou en rentrant dans un bâtiment suffisamment solide
 - ➔ Eloignez-vous des fenêtres et abritez-vous sous un meuble solide

A l'intérieur :

- ➔ Coupez gaz et électricité
- ➔ En cas de craquement inhabituel et inquiétant, évacuez le bâtiment immédiatement

APRÈS

- ➔ N'entrez pas dans un bâtiment endommagé
- ➔ Évaluez les dégâts et les dangers
- ➔ Informez les autorités

AVANT

- ➔ Sachez identifier un convoi de marchandises dangereuses : repérez les signalisations apposées sur les camions

PENDANT

TÉMOIN D'UN ACCIDENT

- ➔ **Donnez l'alerte aux services de secours** en précisant : le lieu, le moyen de transport, la présence de victimes, la nature du sinistre (feu, explosion, fuite,...), la description des panneaux présents sur le camion

- ➔ **Protégez la zone pour éviter un sur-accident** : balisez les lieux du sinistre, faites éloigner les personnes à proximité, ne fumez pas.

FUITE DE PRODUIT / NUAGE TOXIQUE

- ➔ Ne touchez pas le produit / en cas de contact : lavez-vous et changez-vous
- ➔ Quittez la zone de l'accident : éloignez-vous perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique
- ➔ Rejoignez le bâtiment le plus proche
- ➔ **Confinez-vous** : fermez portes et fenêtres, bouchez les entrées d'air

APRÈS

- ➔ Dès la fin de l'alerte, aérez les habitations
- ➔ Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation

Carte des risques majeurs

